

REVUE



DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.



TOME II.



A BRUXELLES.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE A. VAN DALE,

RUE DES CARRIÈRES, N° 50.

—
1846.

ÉTUDE SUR L'ORIGINE DU NOM DE PICARDS

*et sur les questions intéressantes que soulève cette
recherche, soit en géographie, soit en numis-
matique, soit en histoire.*

Sous ce titre, Mr. Bresseau, membre de l'académie d'Amiens, se propose de publier un volume, divisé en trois parties, d'environ trois cents pages in-8°, orné de deux cent dix gravures de médailles en regard de chaque article, de sept petites cartes géographiques relatives aux campements de César, et d'une grande carte géographique représentant le pays compris entre la Loire et les embouchures du Rhin et de la Meuse; sans parler de quelques gravures de vases antiques trouvés à Poix.

Cet important ouvrage, qui honore à la fois l'écrivain et le pays où de pareilles œuvres s'exécutent, est entièrement terminé et paraîtra aussitôt que le nombre des souscripteurs suffira à en couvrir les frais.

C'est certainement un grand service rendu aux études numismatiques que la publication d'un livre contenant des recherches curieuses, des renseignements précieux, appuyés de titres authentiques, et dont l'auteur a fait preuve d'une grande sagacité et d'une érudition peu commune, dans les développements historiques et l'interprétation des légendes et des types des pièces.

Afin de pouvoir se former une idée de l'ouvrage, nous nous permettrons d'en extraire : 1° un article sur les Éburons, les Condruces, les Tongri et les Atuatiques. 2° La table générale des articles contenus dans les trois parties de l'ouvrage. 3° La partie des cartes géographiques qui comprend notre pays. Et 4° le rapprochement des

noms propres gaulois, tels qu'on les lit chez les auteurs romains, et tels qu'on les lit sur les médailles gauloises.

» Les Éburons étaient divisés en deux peuplades, comme les Ménapiens; l'une, située en deça de la Meuse, et où était le camp de Sabinus et de Cotta, avait pour chef Cativuleus, l'autre plus considérable se trouvait au-delà de la Meuse, dans le forêt des Ardennes et reconnaissait pour roi Ambiorix.

» Cette division bien comprise, jointe à la position ci-devant démontrée du camp de Sabinus, doit remédier aux erreurs et aux incertitudes des commentateurs qui ont entrepris de fixer le pays des Éburons. On s'est guidé jusqu'à présent sur le nom d'un village, à une lieue de Liège, qui porte le nom d'Éburonia, et on s'est persuadé que c'était là le centre ou du moins une partie intégrante de leur territoire : je crois en effet qu'avant l'invasion des Cimbres et des Teutons la chose a été ainsi; mais qu'on fasse attention à ce que César nous apprend des Atuatici qui étaient un débris des Cimbres et des Teutons exterminés par Marius. Pendant plusieurs années ces restes encore puissants luttèrent en deça du Rhin contre les peuples du voisinage qui devaient être les Condruses et les Éburons, et ceux-ci pour avoir la paix leur cédèrent un territoire au-delà de la Meuse. Tout porte à croire que ce fut à cette occasion que les Éburons, pour se dédommager d'une partie de leurs domaines cédés aux Atuatiques, se jettèrent sur les Catti ou Catuaci qu'ils dépouillèrent de la Flandre Française jusqu'au pays des Ménapiens; le nom de Cativuleus (fléau des Cattes) et son grand âge coïncident parfaitement avec cette circonstance. Sa mort est arrivée

104
Les Ébu-
rons divi-
sés en deux
branches.

César II ,
c. 29.

César VI,
c. 51.

l'an 53 avant notre ère, et la défaite des Cimbres et des Teutons l'an 202 : ce ne fut que plusieurs années après cette défaite que les Atuatiques obtinrent un territoire de leurs voisins les Éburons. Ainsi en supposant que ce fut l'an 92, et que Cativulcus ait eu 50 à 40 ans, lors

105.

de son invasion dans le pays des Cattes, il n'eut encore été âgé que de 69 à 79 ans au temps de César. Par cette révolution on peut donc très bien s'expliquer comment Éburonia a pu passer aux Condruses ou aux Atuatiques, et comment Atuatuca qui était le chef-lieu probable des Catti ou Catuaci a pu passer aux Éburons.

Les Éburons orientaux, César V, c. 27.

» Ambiorix commandait la principale partie des Éburons qui étaient situés au-delà de la Meuse; ce qui ne l'empêcha point d'être le principal personnage auquel obéissaient les Éburons occidentaux du vieux Cativulcus. César au retour de son expédition d'Outre-Rhin, voulant châtier les deux peuples Éburons qui par une adroite perfidie avaient détruit presque entièrement les 15 cohortes de l'armée de Sabinus et de Cotta, s'avança d'abord du pays des Ubiens (des environs de Cologne) vers la forêt des Ardennes dans l'intention de surprendre à son tour Ambiorix qui eut le hazard ou l'habileté de s'échapper et de se réfugier dans les îles de l'embouchure de l'Escaut, sans que jamais César, malgré toutes les recherches de son armée et lui en tête, ait pu mettre la main sur lui.

César VI, 50.

Voyez Lelewel, pl. VIII, n° 21.

» On a d'Ambiorix une médaille qui en effet lui donne la physionomie d'un homme fin et rusé; sur le revers est un cavalier-lancier avec l'inscription : *Eburo*. On n'y remarque aucun signe de druidisme; et ce fut vraisemblablement la première et la dernière monnaie des

Éburons, cette nation ayant été proscrite et en grande partie détruite par les Romains.

» On montre aussi une pièce d'AMBITI III, ébure. Déjà nous avons fait la remarque que le mot *illos* répondait au titre de roi; et ces deux médailles en sont une nouvelle preuve. Sur le revers est aussi un cavalier-lancier avec le nom EBVRO.

» Les Condruses et les Segni, alliés des Éburons et situés entre eux et le pays des Trévirois, se trouvant sur le passage de César qui pénétrait dans les Ardennes, implorèrent sa clémence, se disculpant d'avoir participé aux méfaits de leurs alliés. Le petit pays de Condros dont Hui est la capitale, au-dessus de Liège indique très bien le pays des Condruses; les Segni sont fixés aux environs de Sedan. Il est donc facile, entre ces deux peuples qui séparaient les Éburons des Trévirois à l'Est, et avec le circuit de la Meuse à l'Ouest, de circonscrire le pays des Éburons orientaux, sujets d'Ambiorix. Les médailles gauloises ne disent rien des Condruses et des Segni; mais on peut leur appliquer celles qui sont communes au canton des Ardennes et qui s'y trouvent uniquement, portant l'inscription : ARDA. Il y en a de plusieurs empreintes : celle-ci offre une tête casquée et un cavalier à la manière des peuples germaniques, sans aucun signe de druidisme; d'autres n'ont qu'un cheval libre; d'autres un bœuf, comme les Trévirois; une enfin, inscrite : ARTVE COMIN. montre un vase, d'un côté, et un sanglier, de l'autre.

» César, maître du pays d'Ambiorix, passa chez les Éburons, sujets de Cativuleus. Ce chef de l'autre moitié des peuples éburoniens ne pouvant fuir à cause de son

Lelewel,
pl. VI, n°
17.

106.
Les Con-
drusi et les
Segni.
César, l.
VI, c. 52.

Lelewel,
pl. IX, n°
52, 55 et 51.

Éburons
occidentaux.

César VI,
c. 51. 52.

grand âge, s'empoisonna avec de l'if. César alors établit son quartier général au castellum d'Atuatuca, situé presque au milieu du pays des Éburons occidentaux (*Hoc ferè est in mediis Eburonum*). Il s'ensuit que le village d'Atys ou Athéis, près de Montigny, que nous avons démontré ailleurs être dans la position de l'Atuatuca de César, se trouvant presque au milieu du pays, et que ce pays s'étendant jusqu'aux Ménapiens qui ne devaient point dépasser la Lys, il faut admettre qu'Atuatuca occupait la moitié du pays dans sa longueur, et qu'une autre portion à peu près de la même étendue vers l'Orient, devait aller d'Atuatuca jusqu'à la Meuse, confinant ainsi aux Éburons orientaux. Ce qui prouve que le pays avait peu de largeur, c'est qu'il ne fallut qu'un jour de marche à l'armée d'Ambiorix pour se rendre du camp de Sabinus chez les Atuatiques, et un jour ensuite pour traverser le pays des Éburons et arriver chez les Nerviens. Les Éburons occidentaux s'étendaient donc depuis la Lys jusqu'à la Meuse, comprenant Lille, Tournai, Condé, Mons, et peut-être Valenciennes, Maubeuge et Namur, bornés au Nord par les Toxandri et les Atuatiques, au Midi par les Nerviens, à l'Ouest par les Ménapiens et à l'Est vers le confluent de la Sambre et de la Meuse. Les Éburons réunis avec les Condruses, les Cæresi et les Pæmani tous compris par César sous le nom de Germains pouvaient mettre 40,000 hommes sur pied.

Voir 1^{re}
partie de
l'ouvrage.

César V,
58.

César, I,
II, c. 4.

Lelewel,
pl. VI, n^o 50.

» Il existe une médaille inscrite sur le revers : EBV-RO. et portant du côté de la tête le nom de DVRNAC. On remarque les mêmes dispositions sur les médailles d'Ambiorix : le nom propre est du côté de la tête, et

le surnom national du côté du revers. Durnac était donc le nom propre et primitif d'un chef éburon, autre qu'Ambiorix, et comme on n'en connaît point d'autre que Cativuleus, Durnac est réputé le même que Cativuleus, qui en Grec signifie le fléau des Cattes, surnom qui lui aurait été donné par les Druides et adopté volontiers par César qui haïssait les Éburons.

» Cependant il se trouve encore deux autres médailles de Durnac qui ne sont point désignées sous le surnom national d'*Eburo*, l'une inscrite : DVRNACVS. DONNVS, l'autre DVRNACOS. AVSCRO. Ce qui paraît d'abord certain relativement aux trois médailles de Durnac, c'est qu'elles ont donné leur nom à la ville ou pays de Tournai; car Durnacum et Turnacum, sont les mêmes, le T se substituant au D, qui sont presque identiques dans la prononciation. DVACVM, Douai pour CATVACVM, en est un nouvel exemple. Ces trois Durnac appartenaient donc aux Éburons occidentaux dont Tournai faisait partie; mais quels sont ces trois personnages diversement qualifiés? Ici nous manquent de nouveaux renseignements pour asseoir un jugement certain, et on ne peut s'en tenir qu'à des conjectures. Voici celle qui jusqu'à présent m'a paru la plus satisfaisante. On remarque d'abord une grande ressemblance de physionomie entre l'effigie de DVRNAC. EBVRO et celle de DVRNACVS. DONNVS. Ces deux médailles seraient donc du même personnage, et DVRNACOS. AVSCRO en aurait été un autre. Il y a apparence qu'au commencement de la conquête, le pays des Éburons occidentaux qui contenait une grande étendue en longueur, se divisait entre deux chefs, peut-être entre deux frères, portant l'un et l'autre le nom de

Lelewel,
pl. VI, n° 18
et pl. IV, n°
52.

Durnac. Celui depuis surnommé Cativuleus aurait eu pour sa part la portion Ouest du pays qui est la plus voisine du pays des Cattes dont Douai ou Catuacum paraissait le chef-lieu, et aurait pris le nom de Donna ou Donnus, terme dont l'étymologie grecque indique un pays marécageux ou abondant en roseaux : ΔΟΒΑ-ΚΕΨΣ, *arundinosus*. Et en effet cette médaille de DVR-NACVS. DONNVS s'est trouvée dans Tournai même qui peut passer pour le centre de la partie marécageuse du pays des Éburons touchant aux Ménapiens et aux Morins. L'autre chef surnommé AVSCRO, peut-être pour AVSTRO, aurait commandé à la partie orientale du pays qui s'étendait vers la Meuse; *Austro* en terme desque indique l'Orient, comme *Austrasie*, Ostroghots; de sorte que Durnacos Auscro ayant cessé de régner, les deux portions de pays seraient restées au seul Cativuleus qui aurait pris alors le surnom générique de *Durnac Eburo*.

César III,
28.

Les Toxan-
dri.

» Il serait assez difficile de fixer quels étaient les divers pays des Centrones, des Grudii, des Levaci, des Pleumosi, des Gorduni, des Cæresi, et des Pœmani; on sait seulement que ces deux derniers étaient les plus rapprochés des Éburons. Pline comprend sous le nom de Toxandri (arbalétriers), plusieurs peuples voisins des rives de l'Escaut; tous ceux ci-dessus nommés par César peuvent donc être compris sous le nom de Toxandri de Pline, et se renfermer entre les Ménapiens, les Éburons, les Atuatiques et les Ambivaretti. On a une médaille dont la double épigraphe est TOC, et d'autres où se lisent TOCIRI, TOCIRIX. et qu'on ne sait à quel peuple attribuer. Sur le revers de ces deux dernières

Lelewel,
pl. IV, nos
48 et 49.

est un cheval libre et auprès une espèce d'arbalète ou de fronde. Sur celle pl. I, n° 7 est un lion: ce lion, par hasard, n'aurait-il pas donné l'origine au lion belge? du moins son origine ne pourrait point remonter à une plus haute antiquité.

» Les Atuatiques, que Ptolemée paraît confondre avec les Tungri, étaient un reste de Cimbres et de Teutons qui se sont fait accorder le territoire qu'ils occupaient. Ils bordaient le royaume d'Ambiorix, selon César, ce qui ne dut se faire qu'en deçà de la Meuse depuis Liège jusqu'à Namur. Ils devaient, d'un autre côté, confiner aux Éburons occidentaux, et n'être pas plus qu'à six lieues du camp de Sabinus, par la raison qu'Ambiorix ne mit qu'une journée de marche avec toute son armée pour arriver d'Atuatuca chez les Atuatiques. Ils fournissaient dans la confédération belge un contingent de 29,000 hommes.

Les Atuat-
tici.

César V, 28.
Id. II, 29.

» Sur la médaille, voyez Lelewel, pl. III, n° 11, on lit le nom ATIA, et on sait qu'à cause de l'V grec, l'I souvent remplace l'V. Le même nom paraît sur une autre pièce, pl. I, n° 12, et sur celle pl. III, n° 12, on lit facilement ADNATAI, cette ressemblance de nom avec ATVATICI (le T pour le D), joint à ce que le revers de ces trois pièces représente un cavalier-lancier du même genre que chez les peuples voisins, permet d'assigner avec fondement cette monnaie aux Atuatiques. » (1).

(1) Les directeurs de la *Revue*, en insérant cet article, laissent à son auteur toute la responsabilité de ses opinions sur la géographie et l'histoire des Gaules.

TABLE GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE.

PREMIÈRE PARTIE.

Plan et dessein de cet opuscule.

Partie géographique.

Camp de Fabius.

Camp de Cicéron.

Camp de Crassus.

Camp de Labienus

Camp de Sabinus et de Cotta.

Camp de Trébonius.

Conclusion : limites des Ambiani au temps de Jules-César.

Les Ambiani ainsi limités portaient au moyen-âge le nom de Potheri ou Pohiers du nom de Poix.

Les Piconiens dont Poix ou Picum était le chef-lieu occupaient avant l'invasion romaine le même pays que les Ambiani.

DEUXIÈME PARTIE.

Notions générales sur la numismatique gauloise.

Monnaie du Midi : celle de Marseille.

De ses environs.

Monnaies ibériques.

Point central de la monnaie du Nord à rechercher.

Caractère de la monnaie du Nord.

Imitation du coin macédonien fixé entre l'an 550 ou 500 avant Jésus-Christ.

Les symboles druidiques de la monnaie sont de la même époque.

La monnaie du Nord prit naissance au centre du druidisme.

Le centre primitif du druidisme, à en juger par les médailles, était chez les Ambiani.

Graves questions à résoudre sur la monnaie du Nord.

Conjectures formées pour y répondre.

L'hypothèse d'une colonie de Macédoniens unis aux druides dans le Belgium et la meilleure solution à toutes ces difficultés.

Preuve analogique de ce fait tirée de l'établissement des Phocéens à Marseille.

Preuve historique tirée d'une tradition nationale.

Preuve géographique.

Importance des preuves numismatiques.

Recherche du nom de PICON dans les médailles gauloises.

Médailles de PICON et de POXA.

En quoi consistait le coin macédonien, imité sur la monnaie gauloise.

Usage des Druides, indices de leurs symboles.

Symboles druidiques de la monnaie, unis au coin macédonien.

Application de ces principes à quelques médailles sans légendes.

Remarques préliminaires sur les inscriptions de la monnaie gauloise.

Autres médailles relatives aux noms de PICON et de POXA.

Étendue de l'influence macédonienne et druidique.

Sur le type de la monnaie des divers peuples septentrionaux de la Gaule.

Contingent des troupes belges dans leur première ligue contre les Romains.

Contingent exigé par Vercingétorix dans la ligue du Midi.

Peuples belges réputés Germains d'origine.

Les Ambiani.

La province des Ambiani nommée sur les médailles PIKOA. PIKONIA et PIKKINÉ.

Pièces dites de Solima.

Pièces au coin du Gui.

Pièces dites oculo-nazales.

Pièces dites le coin de l'œil.

Pièces dites cheval à george fourchue.

Les Bellovaci.

Province des Bellovaci nommée PIKILIA. SVNONOA.

Peuple des Bellovaques anciennement nommé PIXTILOS ou PICILO.

Supplément relatif aux Bellovaques et aux Soissonnais.

Les Soissiones.

Riga Gainoc, Roye en Saterre; Phar, la Ferre; Epcinos, Compiègne; Abucato, Aubeuton; Heromilaos, Laon; Divitiac et Galba.

Les Calètes; les Bellocasses.

Les Sylvanètes; les Morini; les Atrebates.

Les Catti ou Catuaci.

Les Bodui et les Nerviens.

Les Veromandui.

Les Rhemi.

Les Menapii, Ambivaritti et Batavi.

Les Éburons divisés en deux branches.

Les Éburons orientaux.

Les Condrusi et les Segni.

Les Éburons occidentaux.

Les Toxandri.

Les Atuatici.

Les Ubii.

Les Treviri.

Les Médiomatrices.

Les Helvetii.

Les Sequani.

Les Rauraci, Tribocci, Vangiones.

Les Edui.

Les Lingones.

Les Lemi.

Les Senones.

Les Mandubii.

Les Parisii.

Les Aulerci.

Les Aulerci Ebuovices.

Les Lexovii.

Les Aulerci Diablintes.

Les Aulerci Cenomani.

Les Unelli et les Curiosolites.

Les Armoriques en général.

Les Rhedones, Lemovices, Osismii, Veneti.

Les Nannetes, Andes, Turones, Pictones.

Les Santones, Averni, Bituriges.

Les Carnutes.

Monnaie au coin du cheval androcéphale.

Conclusion de la partie numismatique page 7, compris les additions 165.

TROISIÈME PARTIE : L'HISTOIRE.

Pourquoi la question sur l'origine du nom de Picards est restée si longtemps insoluble.

Occasion, motif et plan de ce discours.

Histoire de PICON; origine du druidisme dans les Gaules.

Texte de l'histoire intitulée : *De origine Picardorum*.

Fausse traduction de cette histoire, en vogue pendant plusieurs siècles.

Le PICONIVM de l'histoire n'est point Picquigni, mais Poix.

L'histoire de l'origine des Picards n'a rien de fabuleux.

Motifs généraux de crédibilité qui la rendent digne de foi.

Opinion des savants modernes sur cette histoire.

Nécessité de son harmonie avec l'histoire des temps Alexandriens.

Toutes les conditions exigées pour l'expédition de Picon se rencontrent dans la retraite de Geza par Démétrius.

Pithon l'un des grands capitaines de l'armée d'Alexandre est-il le même que le PICON de l'histoire des Picards?

Raisons qui durent obliger les Macédoniens à sortir de la Méditerranée.

La voye de l'Océan venait récemment d'être ouverte.

Les Macédoniens durent s'établir dans une île voisine de la Gaule avant d'y pénétrer.

L'île de Mona, premier siège de la domination des Druides.

Le Druidisme est venu de l'Orient et non du Nord.

Il n'a pu s'établir en Bretagne et en Gaule qu'à la faveur d'une puissante colonie.

L'époque de l'origine du Druidisme coïncide avec celle de l'expédition de Picon.

Tradition chez différents peuples d'une expédition de Macédoniens en Grande-Bretagne et en Belgique.

Témoignage de Timagène sur le même objet.

Témoignage de Pline.

Débarquements des Macédoniens sur les côtes de Neustrie.

Comment le Druidisme a pu s'établir chez les Gaulois.

Comment le Druidisme a pu s'y former de quatre religions différentes.

Conquêtes de Picon exactement délimitées par le pays des Pohiers.

Fondation de PICONIOM.

Vestiges nombreux du séjour des Grecs dans la PIKKINIE.

Seconde partie de l'*Histoire des Picards* : nom d'Ambianes donné à Samarbriva.

Le nom de PICONII avait précédé celui d'Ambiani et lui survécut.

Troisième partie de l'*Histoire des Picards*.

Nom de Picardie donné à la province à cause des Piconiens.

Sentiment de Mr. de Martonne sur les noms de Pohiers et de Picards.

Sentiment de Ducange sur le nom de Picardie.

Poheri ou Poheirs nom collectif des peuples picards avant l'an 1200.

Pohiers et Piconicas, noms de même origine et désignant le même peuple.

Pohiers proprement dits, tirent leur origine de la châtellenie de Poix.

Preuves tirées des archives du château de Poix.

Citation de Ducange relative aux Pohiers proprement dits.

Extension du nom de Pohiers à tous les peuples qui depuis furent nommés Picards.

Ce fut l'an 1200 que commencèrent les noms de Picards et de Picardie.

Observation sur la terminaison en *ard* de ce nom.

Conclusion de tout l'ouvrage.



Texte latin du chapitre intitulé : *De origine Picardorum*.

Correspondance avec Mr. le marquis de Fortia sur le mot Pequigni.

Réponse de Mr. le marquis de Fortia.

Réplique sur cette réponse.

Lettre de Mr. de Martonne sur le nom de Pohiers.

Texte latin de Ducange; article : Picardie.

Texte latin du même; article : Poheri.

Texte latin d'Ammien Marcellin sur les Druides.

Texte latin de Jacques de Guise : article géographique sur la Belgique.

Autre article du même sur les Piconiens, page 119.



Noms propres des peuples ou provinces chez les Latins.	Les mêmes noms sur les médailles gauloises.
AMBIANI.	PIKO. PIKOA. PIKOA GALINICOA. PICONICA PROCURA. PIKONIA. U PIKKINÈ U PIKKINU.
BELLOVACI.	PIXTILOS. PICILO. PIKILIA SVNONOA.
SVESSIONES.	COINOS. CONOS CONI. CANOC. KONOC. GAINOS. PICILO COINOS. PIKTILLOS CONOS.
MORINI.	PICO MIIR. MVRINO.
SYLVANECTÆ.	PIKOIB. VLISSY. VLATOS. GIAMILOS.

Noms propres des peuples ou provinces chez les Latins.	Les mêmes noms sur les médailles gauloises.
CALETES.	KALDOV. KALDEOV. KALETEDOV. CALEDV. ROOTICA. ROOCTIKA. ROOVIKA. ROVV. ROVECA. ROVV ESOL. ROVV CVNO.
BELLOCASSES.	VIRO VIROIO. VIRODV. TVROCA. VIROS. VIROD.
VEROMANDVI.	GARMANOS. CARMAMOS. CARSICIOS.
ATREBATES.	REMOS. REMO. RIMO.
RHEMI.	CATTI. BODVI. BODVOC.
NERVII.	AMBIORIX EBVRO. AMBILILIL EBVRO.
EBVRONES AMBIORIGIS. .	DVRNAC EBVRO. DVRNACVS DONNV. DVRNACOS VSCRO.
EBVRONES CATIVVLCI. . .	ATIA.
ATVATICI.	TOC. TOG IRIX.
TOXANDRI.	MEDIOMA.
MEDIOMATRICES.	

Noms propres des peuples ou provinces chez les Latins.

LEVCI.
 ÆDVI.
 SEQVANI.
 MANDVBI.
 SENONES.
 PARISII.
 CARNVTES.

BITVRIGES.
 AVARICVM.
 ANDES.
 LEXOVI.
 AVLERCI CENOMANI.
 AVLERCI EBVROVICES.
 AVLERCI DIABLINTES.

TVRONES.

Noms propres des personnages chez les Latins.

DVMNORIX.
 ORGETORIX.
 DIVITIACVS.
 CORREVS BELLOVACVS.

COMMIVS ATREBAS.
 LISCVS.
 LITAVICVS.

Les mêmes noms sur les médailles gauloises.

LVCI. LVCCIO.
 ÆDVIS.
 SEQVANOS. NO.
 MATVBINOS. VS.
 NONNOS.
 ISISII.
 ELKEOOVIX. Il est douteux que ce nom représente celui de Carnutes.

BIATEC.
 AVARICO.
 ANDECA. VDECOM.
 LEXOVI.
 AVLIRCVS.
 AVLIRCV EBVROVICON.
 DIALOS. DIABILOS.
 TVRONOS TRICCO.
 TVRONOS CANTORIX.

Les mêmes noms sur les médailles gauloises.

DVMNORIX VBNOREX.
 ORCITIRI.
 DIVI. F.
 CORIAII SICILO (PICILO)
 en Grec <ΙΗΠΙΩC (CICIRIOS).
 COMMIOS GARMANOS.
 LISCVS.
 LITAVICOS.

Noms propres des personna- ges chez les Latins.	Les mêmes noms sur les médailles gauloises.
TASGETIVS CARNVTES.	TASGITIOS ELKEOOVIX.
AMBIORIX.	AMBIORIX AMBITILIL.
VERCINGETORIX. ENGETORIX.
GALBA.	CABE.
TEVTOBOCHVS.	TEVTOBOCIO.
DVRACIVS.	DVRAT IVLIOS.
ESPASNACTVS.	EPAD. EPAT.

SUPPLÉMENT RELATIF

AUX BELLOVAQUES ET AUX SOISSONNAIS.

Les trouvailles faites à Poix, en 1844, sont venues jeter une nouvelle lumière sur ce que j'avais dit dans mon *Ouvrage des Bellovaques et des Soissonnais*, et m'ont obligé à leur consacrer cette note comme supplément nécessaire. Je ne changerai cependant rien aux deux articles qui les concernent, quoique susceptibles de quelques rectifications. J'aime à montrer que dans la recherche de la vérité la lumière n'apparaît que par degrés; que faute de documents suffisants on peut errer dans quelques conjectures, et, qu'en suivant un principe certain, le raisonnement approche quelquefois du but sans l'atteindre avec précision; mais qu'on est dédommagé de ce défaut inévitable dans la poursuite active de la vérité, quand des monuments viennent confirmer sur d'autres points ce que la logique avait démontré d'avance.

Ainsi de ce qu'il avait existé une PIKILIE SENONAISE, c'est-à-dire une branche de PICTILOS habitants les bords de la Seine, j'avais conclu qu'à l'opposite de la Seine devait se trouver une autre PIKILIE, une autre branche de PIXTILS, mais jusqu'alors ne con-

naissant là d'autre pays approchant de ce nom que la PIKKINIE, j'avais conjecturé que la PIKILIE septentrionale ne pouvait être autre que la PIKKINIE. Heureusement deux médailles nouvellement trouvées à Poix sont venues rectifier cette opinion en assignant aux Soissonnais la seconde PIKILIE, et en même temps elles ont confirmé le nom de CONOS ou COINOS que j'avais attribué aux Soissonnais, et le nom de PICILO que j'avais assimilé aux PIXTILLOS des Gaulois et aux Bellovaques des Latins, ce qui ne laisse pas dans la numismatique qui est si embrouillée sur ces questions d'avoir beaucoup d'importance.

Voici ces deux médailles qui, quoiqu'évidemment du XIII^e siècle peu avant ou après, n'en contiennent pas moins une reminiscence d'anciens noms gaulois de peuples ou de provinces, l'une inscrite : PIXTILLOS et à ce qu'il paraît CONOS, et sur son revers ANGVSTATAT, et l'autre PICITO-COINOS et sur son revers ANGVSTANS RIMO.

Avant de trouver étrange que des noms et des souvenirs gaulois reparassent sur des médailles du XIII^e siècle, il faut entendre Mr. Lelewel (1).

» Sous les rois mérovingiens, dit-il, les figures assises sur une
» chaise, tenant une couronne, une croix, une massue ou une
» fleur sont très analogues au gaulois *Pixtil* assis (PL. VII, n^o 53,
» 62). Ces figures se trouvent dans les pièces de Loudon *Longduno*;
» de Rouen *Rotomo*; de Baugé *Balciaco*; de Rennes *Redonis*; d'An-
» gers *Andecavis*. Les vases qu'on appelle avec raison calices, sont
» fréquents sur des tiers de sol de Soissons, etc., etc.

Dans son article intitulé : *Réapparition des marques gauloises d'antiquité*, il en fixe surtout l'époque aux XII^e et XIII^e siècles où l'art héraldique recherchait les antiquités gauloises dans les siècles

(1) Lelewel 429.

de croisades et de chevalerie. « Alors, dit-il, les éléments celtiques » étaient recherchés, comme les plus anciens, les plus honorables » par leur vétusté, les plus respectables aux habitants de la France, » dont le sentiment s'inclinait vers le génie gaulois.

» L'autorité royale, quoiqu'émanée de la race franke, s'assimilant » au génie local, s'accommoda à ce sentiment.

» Le symbole gaulois de l'autorité reparut parmi les signes » royaux et donna l'origine à la fleur de lis. Les Carlovingiens, tous » franks, assis sur les décombres de l'empire romain, négligeaient » encore cet emblème du pouvoir. On le voit pour la première fois » dans le sceau de Robert qui était investi de la royauté à leur » détriment (996—1031). Il y tient dans la main une fleur tri- » feuille (PL. XII, n° 24) qu'on voit sur des monnaies gauloises de » la suprématie Éduenne. Cet emblème varia de forme, se rappro- » chant toujours des formes gauloises, comme il apparaît sur les » sceaux de Henri et de Philippe (1031—1108), de Louis-le-Gros » (1108—1157), de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste (1157— » 1225), de Louis VIII et IX (1226—1270), et il resta toujours » fleur sans queue ou sur une très courte. Enfin il se forma en fleur » de lis à l'étamine et figure de cette façon sur les sceaux de Louis » IX (PL. XII, n° 31). Depuis cette époque, les rois ne le soulevèrent » plus comme fleur isolée et séparée de toute base. Ils eurent re- » cours à des sceptres pour manifester leur pouvoir. Déjà, Henri » I^{er} tenait, outre la petite fleur, un sceptre en forme d'un bâton à » pomme. Ses successeurs portant toujours, dans leur droite, la » petite fleur prenaient dans leur gauche, comme sceptre, un bâton » très long, orné au bout d'une fleur de lis. La fleur de lis, recou- » vrant son antique valeur, son autorité, est très souvent un objet » très important dans le type monétaire.

Le lecteur ne s'étonnera donc plus que dans les deux médailles proposées, dont l'écriture est du XIII^e siècle, se reproduisent des

figures et des inscriptions appartenant au temps gaulois et qui peuvent, malgré leur nouveauté, donner de précieux renseignements sur l'époque gauloise dont elles sont de six siècles plus rapprochées que nous et dont elles éveillent les souvenirs.

La première qui est en argent, fut trouvée au point n° 5 de la route, provenant sans doute des débris d'un établissement plus récent qui aura succédé à celui des gallo-romains, et je possédais la seconde depuis environ deux ans, sans m'être donné la peine de la déchiffrer; elle fut aussi trouvée à Poix. Ce fut la grande ressemblance avec l'autre qui me donna l'éveil et qui la fit sortir de son obscurité. Elle est aussi en argent. Sur la première se voit un fauteuil ou trône, qui paraît vacant : un disque seulement se trouve en avant du fauteuil. Sur la seconde se voit aussi un trône; mais en même temps un personnage qui y siège revêtu d'une longue robe. Il a le bras gauche appuyé sur le siège et soutient de sa droite une fleur de lis, dépourvue de sa queue. Deux vases sont en-dessous, et la lettre R entre deux, comme pour indiquer deux règnes ou deux puissances. Autour de cette face de la pièce se lit une inscription séparée en deux par une espèce de croix de Malte, selon l'usage du XIII^e siècle, et en caractère de la même époque. Elle offre ces mots : PICILO ✕ COINOS. Autour de la même face de la première pièce se remarque la même inscription, mais diversement écrite PIXTILLOS et vraisemblablement CONOS, une brèche empêchant de bien distinguer. La première partie de ces deux inscriptions et les emblèmes qui les accompagnent nous rappellent aussitôt les deux médailles des Pistilos, page 71 et 72, en chacune desquelles on remarque de même un personnage assis sur un trône, la gauche appuyée sur ce trône et tenant à la droite une fleur de lis, et un vase se voit aussi devant le personnage (page 71). L'épithète COINOS ajoutée à PIXTIL indique donc qu'au treizième siècle on était persuadé qu'il avait existé une autre PIXTIL autrement qua-

lifée, et en effet nous avons reconnu une PIKILIE SENONAISE, et aujourd'hui nous allons être forcé de reconnaître une PIKILIE soissonnaise, qu'expriment les noms PIXTILLOS COINOS et PICILO-COINOS.

C'est ce qui résulte des symboles et inscriptions identiques du revers des deux médailles confirmant que les COINOS ne peuvent être autres que les Soissonnais, et voici comment :

Les Rhémois enclavés de deux côtés dans le pays des Soissonnais entre l'Aisne et la Vesle et qui se nomment *Remos*, *Remi* ou *Remo* sur les médailles gauloises et au temps de César, devinrent l'ennemi des Soissonnais à cause de leur défection : ce qui fut le motif le plus apparent de certaines pièces gauloises où les Soissonnais produisant la marque de leur souveraine puissance prenaient d'un autre côté une attitude menaçante envers les Rhémois en leur faisant sentir par leur position topographique qu'ils se créaient un ennemi qui les cernait de tous côtés, et ces médailles, par un autre motif, auraient été reproduites au XIII^e siècle. On voit dans le champ de la pièce deux routes qui se croisent et un cercle qui les environne, formé en partie de deux serpents qui semblent garder les deux issues de ce cercle et darder leurs langues aux deux extrémités d'une de ces routes où se voit un passage étroit par où on pourrait échapper, et afin de signifier que ce champ environné est le pays des Rhémois, se lisent dans les cantonnements de la croix qui le divisent les deux inscriptions : R. 1., abrégé de *Rimo*, et autour du cercle la légende : ANGVSTA, T, de sorte que toutes les légendes réunies forment cette phrase, la plus conforme qu'on puisse imaginer au dessein de la pièce : PIXTILLOS CONOS ANGVSTAT RI. Le PIXTHL *soissonnais serre étroitement le pays des Rhémois*. La seconde médaille vient admirablement confirmer la première. Là se voient aussi deux chemins qui se croisent et qui forment 4 issues. A la sortie de chacun, et pour en fermer le pas-

sage, on aperçoit une tête tronquée qui ressemble assez, comme dans l'autre pièce, à une tête de serpent. Dans chaque cantonnement de la croix se lisent les quatre inscriptions : R. 1., et autour de la pièce la légende : ANGVSTANS RIMO; ainsi, tout ensemble : PICILO-COINOS ANGVSTANS RIMO; PIXTIL' COINOS *serrant de près le Rhémois*. En résumé, les deux pièces, par leurs emblèmes et leurs inscriptions, paraissent signifier qu'autre fois les Soissonnais avaient deux fois possédé l'autorité royale dans la Gaule sous Divitius et sous Galba, et que la fleur de lis que tient en sa droite celui qui siège sur ce trône était le principal symbole de la puissance souveraine chez les Gaulois. N'est-il donc pas de toute vraisemblance qu'au XIII^e siècle, où chaque seigneur fouillait dans les antiquités gauloises pour illustrer le nom de ses ancêtres ou de sa province, en faisant revivre d'antiques souvenirs dans ses armoiries, quelque noble descendant des Soinos, tel par exemple que Thierry de Soissons ait exhumé et récopié les anciennes médailles gauloises, qui étaient glorieuses aux Soissonnais, sous le rapport de leur autorité antique, et montré en même temps que la fleur de lis, qui venait récemment d'être adoptée comme le signe de la souveraineté des rois de France, avait été elle-même le signe des premiers rois de la Gaule (1).

(1) Mes relations avec Mr. Bresseau me mettant assez souvent en communication avec lui, je me ferai un plaisir de lui transmettre les noms des personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage, dont le prix sera annoncé dans une des livraisons subséquentes.